

MOUDON

Le Musée Eugène Burnand sort de l'ombre en 2013

OLIVIER WYSER

Le petit musée de Moudon dédié à l'œuvre du peintre vaudois Eugène Burnand (1850-1921) veut en finir avec le relatif anonymat dans lequel il se trouve. En 2013, la Fondation du musée invite le public à redécouvrir les tableaux du peintre, né à Moudon, au travers de plusieurs conférences.

La première d'entre elles se déroulera ce soir, à 20 heures, et s'intitule «Dialogues entre Eugène Burnand et Frédéric Mistral». Frédéric Mistral étant un poète français contemporain du peintre suisse. La conférence sera conduite par Henri Niggeler, ancien responsable de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et spécialiste de Burnand.

Suivront ensuite d'autres dialogues. Le 14 juin prochain l'artiste dialoguera avec Alix Noble-Burnand, conteuse et arrière-petite-fille du peintre. Le 20 septembre, ce sera au tour de l'écrivain suisse Gustave Roud (1897-1976) de dialoguer avec Burnand dans une conférence conduite par Antonio Rodriguez, président de l'Association des amis de Gustave Roud. Enfin, le 8 novembre, l'œuvre de Burnand sera mise en parallèle avec celle de Max Leenhardt, peintre français décédé en 1941. I

> Musée Eugène Burnand, rue du Château 48, Moudon. Ouvert me, sa et di de 14 à 18 h. Entrée 6 fr. Conférence «Dialogues entre Eugène Burnand et Frédéric Mistral», par Henri Niggeler, ve à 20 h. Entrée 10 fr. www.moudon.ch

Un cabinet médical groupé pour désengorger les urgences du HIB

AVENCHES • Un centre médical réunissant plusieurs généralistes pourrait voir le jour dans le cadre de l'agrandissement de l'EMS Marc-Aurèle.



Une trentaine de lits supplémentaires seront créés à l'EMS Marc-Aurèle, qui souhaite également améliorer la prise en charge des patients âgés en créant un cabinet médical de groupe dans son établissement. VINCENT MURITH

EN BREF

RIED BEI KERZERS

Plus de 2000 signatures pour sauver la poste

La fermeture de la poste de Ried bei Kerzers, attendue pour la mi-2013, passe très mal dans la région concernée. Un groupe d'intérêts a recueilli 2200 signatures – dont un millier dans les villages directement touchés – pour contrecarrer cette mesure annoncée par La Poste suisse. Elles seront remises lundi aux responsables du géant jaune à Berne. Lancée en février, la pétition a rencontré un succès inattendu, selon ses initiants. La poste de Ried est utilisée par nombre d'habitants des villages alentour (Büchslen, Gempenach, Lurtigen, Ulmiz) mais aussi par des pendulaires de passage, attirés par sa situation centrale et ses possibilités de parcage. Syndic de Ried, Heinz Etter confirme que des négociations sont en cours avec La Poste suisse. FN/MRZ

MÉMENTO

SUD

> BOURSE AUX VÉLOS

réception 9-12 h, vente 13 h 30-15 h 30, remboursement ou restitution 15-16 h. Place du Marché, **Bulle, samedi**.

> JOURNÉES DU PARC sur le thème «Chalets d'alpage, quel avenir ?». **Vendredi**: 20 h projection du film «Le vieil homme à la caméra», cinéma Eden, **Château-d'Œx, Samedi**: visite du chalet d'alpage de la Monse, rdv 9 h 30, parking du Musée, **Charmey**. Excursion autour des alpages de la Dent (Pays-d'Enhaut), rdv 9 h 45 parking de la Coop, **Château-d'Œx**. Dès 13 h 30 discussion et colloque.

LAC

> CONFÉRENCE dans le cadre de son travail de maturité au Collège Sainte-Croix, Aline Muller présente l'histoire de l'orphelinat et Home Saint-François de Courtepin, des années 1930 à 1970. Home Saint-François, Le Centre 1, **Courtepin**, 19 h 30 en français et 20 h 30 en allemand.
> PORTES OUVERTES visiter des maisons solaires. Chemin des vignes, **Courgevaux**, aujourd'hui 16-20 h et samedi 10-16 h.

MAUD TORNARE

Comment faire face à la pénurie de médecins généralistes? La réponse à cette problématique est au cœur d'un projet novateur piloté par la commune d'Avenches et l'EMS Marc-Aurèle. Un centre médical avec cabinet de groupe pourrait en effet voir le jour dans le cadre de l'agrandissement de l'établissement médico-social («La Liberté» du 23 mars). Le projet d'extension de l'EMS a reçu récemment le feu vert du Département vaudois de la santé et de l'action sociale (DSAS). Une trentaine de lits supplémentaires seront créés dans le futur bâtiment prévu sur une parcelle située juste derrière l'EMS.

Faciliter le recrutement

L'extension de la capacité d'hébergement est la première étape d'un projet global qui a pour but d'améliorer la prise en charge des personnes âgées et de répondre par la même occasion à la pénurie de généralistes qui touche la Broye au même titre que d'autres régions. Dans le futur bâtiment de l'EMS, un étage

pourrait en effet recevoir un cabinet médical de groupe qui réunirait entre quatre et cinq médecins. La mise en place de cette structure permettra de faciliter le recrutement de généralistes. «La commune souhaite mettre en place des conditions cadres afin de permettre à des généralistes de s'installer dans une structure qui engendre moins de frais que s'ils devaient ouvrir seuls leur cabinet. La possibilité de travailler à temps partiel et avec d'autres médecins est aussi un atout», explique le municipal Gaetan Aeby en charge du dossier.

«Un moyen qui permettra de garder les médecins de famille»

STÉPHANE DUINA

Avec ce projet, l'idée est aussi de désengorger les urgences en créant des synergies avec l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) et, par là, générer d'importantes éco-

nomies au niveau de la prise en charge des patients. «Le centre médical servira de guichet avancé pour les urgences du HIB. Cette structure, qui sera ouverte à tous les patients de la région d'Avenches et du Vully, prendra en charge les cas médicaux les moins lourds, soit ceux relevant de la bobologie», précise Gaetan Aeby.

Pour la directrice de l'EMS Marc-Aurèle, Cinzia Di Marino, ce projet permettra d'améliorer la trajectoire de vie des patients âgés en leur évitant par exemple une hospitalisation non nécessaire. «Par exemple, au lieu d'aller

aux urgences, les personnes qui ont des maladies chroniques telles que le diabète pourront se faire soigner chez nous», illustre la directrice, qui précise que certains médecins de la région se disent déjà motivés à participer au

projet. Reste que pour voir le jour, le centre médical doit encore obtenir l'aval du Département vaudois de la santé et de l'action sociale. En cas de feu vert

du canton, la structure pourrait être mise en place d'ici deux ans.

A Avenches, la prise en charge des personnes âgées passera aussi par la création d'une vingtaine d'appartements protégés. «Un nouveau projet sur le site de l'Aventica sera présenté à l'automne», précise Gaetan Aeby.

Des soins coordonnés

Du côté du HIB, on perçoit la proposition avenchoise comme une «très bonne solution». «C'est l'un des moyens qui permettra de garder les médecins de famille dans notre région. A ce niveau, tout le monde cherche des solutions», relève Stéphane Duina, directeur du HIB qui envisage d'ouvrir l'hôpital à tous les acteurs sanitaires de la Broye. «Le modèle d'avenir se situe dans la mise en place d'un réseau de soins coordonnés et la création d'antennes médicales de proximité», estime le directeur. L'établissement médical broyard planche notamment sur un projet de cabinets de consultation pour généralistes intégrés à l'hôpital. I

ORDONNANCE PÉNALE

Le chauffard envoie son employé au casse-pipe

ANTOINE RÛF

«Là, je suis embêté. Tu ne voudrais pas signer à ma place?» Un dialogue de ce genre a dû se dérouler en juillet dernier dans les bureaux d'une entreprise de Villars-sur-Glâne. Entre un patron du genre pressé et un de ses employés. Le premier estimait probablement que, s'il paye des employés, c'est pour leur faire faire ce qu'il ne veut pas faire lui-même. Le second pensait sans doute qu'un petit service à son boss ne pouvait pas faire de mal.

C'est parfois vrai. Mais pas quand le patron demande à son employé de se faire passer pour lui après un excès de vitesse de 60 km/h sur l'autoroute, passible au minimum d'un mois de prison ou de jours-amende.

C'est ce qui s'est passé l'été dernier. Au volant de la voiture de son entreprise, le patron avait décroché au radar un jackpot à 180 km/h du côté de Vuippens, sur l'auto-

route A12. Pour lui, qui avait déjà été condamné trois fois depuis 2005 pour des violations graves du code de la route, il en allait non seulement d'une sanction pénale ferme, mais probablement d'un long, très long, retrait de permis.

Pas étouffé par les scrupules, le boss. Quand il a reçu du Ministère public la demande d'identification du conducteur, il a persuadé un de ses employés d'endosser cet excès de vitesse.

Croyant à un petit excès sans conséquence, l'employé est tombé de haut quand il a été entendu par la police cantonale, qui l'avait convoqué, étonnée qu'elle était par l'air juvénile du dénoncé sur la photo du radar. Constatant en même temps le peu de ressemblance entre son visage et celui du conducteur, et la gravité de l'infraction qu'on voulait lui mettre sur le dos, l'homme a passé la marche arrière à

grande vitesse et nié sa responsabilité dans cet excès de vitesse.

Entendu le même jour, le chauffard a campé sur ses positions, persistant à accuser son employé malgré l'évidence photographique et le fait qu'il conduisait la voiture de sa propre société.

Cela ne lui a pas porté chance: le Ministère public l'a jugé coupable, outre cet excès de vitesse, d'une instigation à induction de la justice en erreur, qu'il a sanctionnés de deux mois de jours-amende ferme à 210 fr. le jour, ce qui fait quand même 12 800 francs, frais compris. Il a eu de la chance: le même excès de vitesse commis aujourd'hui lui aurait coûté à lui seul 70 jours-amende. Quant à son employé trop serviable, il a été condamné à un mois de travail d'intérêt général avec sursis pour induction de la justice en erreur et entrave à l'action pénale.

Merci patron, et à votre service... I



Le patron indélicat avait déjà été condamné trois fois, depuis 2005, pour des violations graves du code de la route. CHARLES ELLENA-A